



JOURNEES SCIENTIFIQUES : CONTRIBUTIONS DU SPARK-SANTE AU RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE IVOIRIEN – CEREMONIE DE CLOTURE

La Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) a pris part du **Lundi 06 au Mercredi 08 Mai 2024** au Noom Hôtel à la **cérémonie de clôture du projet SPARK-santé** (Projet d'achat stratégique et d'harmonisation des financements et des compétences de santé) couplée à celle du **lancement du nouveau projet PSNDPE** (Programme de Santé, Nutrition et Développement de la Petite Enfance) de l'UCPS BM.

Le **SPARK-santé** (SPARK-santé P167959) résulte d'un **partenariat entre le Gouvernement Ivoirien, le Groupe de la Banque Mondiale et le Global Facility Financing (GFF)** ; il vise à **améliorer l'utilisation et la qualité des services de santé de manière à réduire la mortalité maternelle et infantile en Côte d'Ivoire.**

Placé sous le leadership du Ministère en charge de la Santé, le projet s'aligne sur les orientations stratégiques issues du Plan National de Développement (PND 2016-2020), du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2016-2020), du Programme Social du Gouvernement (PS Gouv 2018-2020) et du Dossier National d'investissement (2020-2023). Il répond à l'enjeu de soutenir les réformes essentielles du secteur de la santé afin de renforcer la capacité du système sanitaire ivoirien à offrir à tous, un accès équitable à des soins de santé de qualité.

Cette rencontre a été l'occasion pour la DEPPS de présenter par la voix de sa première responsable, quelques actions menées dans le cadre de la réforme du secteur privé de la santé qui ont bénéficié de l'appui du projet SPARK-santé. Il s'agit notamment de :

- La Cartographie de 3187 Etablissements Sanitaires Privés (ESPr) géolocalisés dans les 33 Régions et 113 Districts Sanitaires ;
- La création du Site Web E-DEPPS et de l'Observatoire Digitale ;
- La Campagne de communication sur l'opération Zéro « clinique » illégale d'ici 2025 ;
- La Campagne de régularisation administrative des ESPr qui a permis à plus de 600 ESPr de bénéficier d'autorisation d'ouverture et d'exploitation de leur établissement dans le cadre de l'Opération Zéro « clinique » illégale d'ici 2025 ;
- 17 Missions de contrôle des ESPr, dans 17 Régions et 65 districts sanitaires avec 2094 Etablissements contrôlés dont 06 % autorisés ;
- La tenue de six (6) réunions de la commission paritaire des établissements et des professions sanitaires privés;
- La note conceptuelle et sensibilisation pour la mise sous performance (PBF) de 40 ESPr pour le projet pilote dans les Districts d'Abidjan et Abengourou ;
- L'immatriculation de 47 ESPr Socio-sanitaires intégrés dans la CMU.





DEPPS : INSP / ATELIER DE VALIDATION DES FICHES DE COMPETENCES DES AUXILIAIRES DE SANTE

La Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) en collaboration avec l'Institut National de Formation des Agents de la Santé (INFAS) a organisé du Mercredi 15 au Jeudi 16 Mai 2024 à l'INSP à Adjamé, un atelier de validation des fiches de compétences des auxiliaires de santé.

Il faut rappeler que dans la gestion du profil de carrière des aides-soignants, un nouveau corps professionnel a été créé par le **Décret N°2016-1141 du 21 Décembre 2016** modifiant et complétant l'annexe au **Décret N°2015-432 du 10 Juin 2015** portant **classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux.**

Il s'agit des professions d'Auxiliaire de :

- Soins Infirmiers, Soins obstétricaux
- Techniques Sanitaires : Pharmacie, Laboratoire, Hygiène et Assainissement, Imagerie Médicale.

En effet, les deux premières promotions des auxiliaires de santé ont été déployées dans les Hôpitaux en Septembre et Novembre 2023.



Cependant, l'insuffisance d'une définition réelle de leur fiche de compétences pose le problème de l'utilisation de ces professionnels dans les Hôpitaux.

Par conséquent, la DEPPS, structure du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, en charge des Professions Sanitaires, dont l'une des missions est de définir la réglementation relative aux professions de santé, à l'exception des professions de Pharmacie et de veilles à son application, entend combler cette insuffisance par l'élaboration et la validation de fiche de compétences de ces professions de santé.

Il est question de disposer de fiche de compétences conforme à l'exercice de la profession d'auxiliaires de santé dans le but d'améliorer la prise en charge des malades dans les établissements sanitaires de Côte d'Ivoire.



LA DIRECTION DES ETABLISSEMENTS PRIVES ET DES PROFESSIONS SANITAIRES (DEPPS)
EN COLLABORATION AVEC
L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES AGENTS DE SANTE (INFAS)

Organise

L'ATELIER DE VALIDATION DES FICHES DE COMPETENCES DES AUXILIAIRES DE SANTE

15 AU 16 MAI 2024

09 H 00

INSP ADJAME

GLOBAL FINANCING FACILITY
WORLD BANK GROUP

MINISTRE NATIONAL DE LA SANTE
DE LA MALADIE UNIVERSELLE



MISSION DE CONTROLE DES ESPR DANS LA REGION DU BAFING

Les Missions de contrôles des Etablissements Sanitaires Privés (ESPr) menées par la DEPPS dans le cadre de l'Opération zéro « clinique » illégale d'ici 2025, se poursuivent toujours. Cette fois-ci, c'est la région de Bafing avec ses trois (03) Districts Sanitaires (**TOUBA, KORO et OUANINOU**) qui a reçu la visite des collaborateurs de Dr BITTY Marie-Josèphe.

En effet, du 13 au 17 Mai 2024, une mission de trois équipes conduite par la Directrice de la DEPPS a sillonné la région du Bafing en vue de **contrôler la régularité administrative des structures sanitaires privées de la région ainsi que l'hygiène et la qualification du personnel de ces structures.**

Le bilan de cette mission fait état de **30 ESPr fermés sur les 37 contrôlés et 7 mis en demeure.**

C'est au cours de la restitution faite en présence des autorités préfectorales de la région, que ces chiffres ont été donnés par Dr BITTY Marie-Josèphe.

OPERATION ZERO
CLINIQUE ILLEGALE
D'ICI 2025